

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt du C.D.L La Côte Bleue	
Catégorie de propriétaire	Conservatoire du littoral	
Numéro du ou des départements de situation	13 - BOUCHES-DU-RHÔNE	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Chaînon calcaires méridionaux	
DRA ou SRA de référence	Méditerranée basse altitude (Paca)	
Période d'application		
année		
Année début aménagement	2010	
Année échéance aménagement	2029	
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
C.D.L la côte bleue	F16935I	3 466,9822
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	3 466,9822 ha	
Surface retenue pour la gestion	3 305,57 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	334,27 ha	
Surface en sylviculture de production	334,27 ha	
Surface hors sylviculture de production	2 971,30 ha	

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Production ligneuse	sans objet 2 971	faible 335	moyen	fort	3 306
Ecologie		ordinaire	reconnu 3 306	fort	3 306
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu	fort 3 306	3 306
Protection contre les risques naturels	sans objet	faible 3 114	moyen	fort 192	3 306

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	3 306 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	144 ha
ZNIEFF de type I	
ZNIEFF de type II	3 306 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	3 306 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	102 ha
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	3 306 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
Pollution industrielle	21 ha

## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Autre Feuillu	1
Chêne vert	1
Pin d'alep	98
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	334,27	300,00
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière		
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	2 971,30	
<b>TOTAL</b>	<b>3 305,57</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Chêne vert		6.95	2,1	60	20
Chêne pubescent		5.54	1,7	140	40
Pin d'alep		321.78	96,3	90	30
<b>TOTAL</b>		<b>334,27</b>	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

#### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	0,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	4,03 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	<b>Total vieillissement</b>	<b>4,00 ha</b>
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	
	<b>Total sénescence</b>	

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Absence de DOCOB ; l'aménagement ne génère pas d'effet notable dommageable

#### Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	0,1	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	0,0	m3/ha/an